

## INTRODUCTION

Le multi accueil « les Bambins » a une capacité d'accueil de 36 places et est gérée par la Communes nouvelle Montrevault-sur-Evre Il comprend un accueil occasionnel et un accueil régulier.

Afin de répondre au mieux aux besoins de chacun des enfants, nous avons fait le choix d'organiser la journée en accueil par tranche d'âge entre 9h00 et 17h00. Avant et après cet horaire les enfants en accueil régulier sont accueillis en priorité ; pour les cas particuliers et selon les places restantes nous pouvons prendre en charge des enfants en accueil occasionnel.

### La répartition de l'équipe d'accueil

L'équipe multi accueil est composée uniquement de professionnels formés : éducateurs de jeunes enfants, infirmier, auxiliaire de puériculture et C.A.P petite enfance.

Afin de permettre une complémentarité entre professionnels, il y a minimum un professionnel par formation sur chaque groupe.

En accord avec le projet éducatif de la structure et ce dans l'objectif de dynamiser l'équipe : un professionnel minimum de chaque groupe tourne à chaque rentrée scolaire (septembre).

## **I - CRÉER UN LIEU D'ACCUEIL CHALEUREUX POUR L'ENFANT ET SA FAMILLE.**

### **I 1. ACCUEIL SUR 3 GROUPES DE VIE**

#### **I.1.1. Créer un espace adapté aux besoins des enfants.**

Les enfants sont accueillis sur trois groupes de vie :

- **CHENILLES** : de 1 mois jusqu'à l'acquisition de la marche et selon la capacité à manger seul
- **COCCINELLES** : La marche assurée jusqu'à ce qu'il soit capable de se poser et de faire des jeux construits.
- **PAPILLONS** : d'environ 2 ans et demi jusqu'à environ 4 ans (ou dérogation)

**Ce choix nous permet de répondre, au plus près, aux besoins très spécifiques de ces trois groupes.**

- **BESOINS SUR LE GROUPE DES CHENILLES :**

Les enfants ont besoin de calme, de sérénité (éviter l'agitation).  
Il faut des appuis stables, un espace moteur.  
Importance du regard des adultes sur les enfants, en permanence.  
Le temps du repas doit être dans un endroit calme.  
Le rythme de sommeil de chaque enfant doit être respecté.

- **BESOINS SUR LE GROUPE DES COCCINELLES :**

A cet âge il faut privilégier le moteur, favoriser la recherche d'exploitation, de curiosité.  
Les enfants peuvent être définis comme «déménageurs» (besoin de mélanger, transvaser).  
L'enfant commence à manger seul, c'est le début de l'imitation.  
Pour certain c'est le début de la propreté.  
Le besoin d'un cadre, de repères, de limites, est très important.  
Le rythme de sommeil de chaque enfant doit être respecté.

- **BESOINS SUR LE GROUPE DES PAPILLONS :**

A cet âge, l'enfant a besoin d'espaces structurés pour favoriser son autonomie.  
Il intègre les premières règles (consignes), il est dans l'imitation, dans la motricité fine.  
Il faut lui laisser le libre choix des activités (qui sont proposées sans être imposées).

Il est important de respecter le rythme physiologique de chaque enfant.

Il faut tout mettre en œuvre pour favoriser son autonomie (repas : se servir, utiliser les couverts, le verre ...)

**Pour répondre à ces besoins nous avons pensé l'aménagement de l'espace par groupe :**

● **GROUPE DES CHENILLES :**

- \* Un espace est réduit et confiné pour les nourrissons ( choix de la petite salle)
- \* Il faut prévoir un espace plus moteur (choix d'une plus grande pièce pour les « rampants ») avec des meubles stables et des barrières.
- \* Le temps du repas se déroule soit dans la petite salle pour le calme pour les plus jeunes (biberons), soit dans l'espace repas à partir de la diversification alimentaire.
- \* Pour la préparation des biberons : un type de lait est proposé aux familles
- \* L'équipe a fait le choix d'une cohabitation des chenilles et des coccinelles (car il y a moins de risques avec les jeux, il y a une observation des chenilles envers les coccinelles et moins de risque que les enfants du groupe Papillons portent les bébés).

● **GROUPE DES COCCINELLES :**

Après une réflexion en équipe, un lieu réservé aux coccinelles a été aménagé. Différents espaces ont été créés au sein de cette pièce :

- \* Espace moteur permanent
- \* Espace « activité de manipulation »
- \* Espace calme, lecture
- \* Espace dînette
- \* Espace voitures, animaux

Le repas est pris dans la salle à manger avec les enfants du groupe des chenilles qui ont débuté la diversification.

● **GROUPE DES PAILLONS :**

L'aménagement est plus structuré.

Possibilité de laisser quelques enfants seuls dans un espace sous le regard de l'adulte (coin activité manuelle par exemple).

L'espace repas est aménagé pour favoriser l'autonomie (les enfants prennent leur cuillère et servent seuls).

**POUR LES TROIS GROUPE :**

Chaque enfant accueilli en « régulier » a une chambre et un lit défini, Dans la mesure du possible, nous appliquons la même règle pour les enfants occasionnels.

## I. 1.2. Proposer un espace chaleureux aux familles

- Décorer la structure avec de la couleur et sur des thèmes variés.
- Accrocher des mobiles afin de rendre la pièce moins impressionnante pour les enfants.

## I.1.3. Créer un lieu où la sécurité des enfants est assurée

La notion de sécurité physique et affective est essentielle dans un lieu d'accueil Petite Enfance.

### La sécurité physique

- \* Barrières, anti pince doigts, crochets et portes extérieures sécurisées
- \* Espace extérieur clôturé
  - \* Adapter les jeux et le mobilier à l'âge de l'enfant
  - \* Vigilance lorsqu'une nouvelle personne sonne. Pour confier un enfant à une autre personne que les parents, nous devons avoir l'autorisation écrite des parents. Cette personne devra être majeure. Sa carte d'identité lui sera demandée lorsqu'elle viendra chercher l'enfant.
  - \* Les frères et les sœurs ainsi que les personnes accompagnantes doivent patienter dans le hall.

### La sécurité affective

- \* Nécessité du regard entre adultes- enfants en permanence (vigilance, ...)
- \* Nommer l'enfant, dire bonjour à chaque enfant, individualiser chaque enfant le nommer, le respecter, le valoriser
- \* Répartition de l'équipe par groupe d'enfants pour assurer des repères aux enfants et aux parents.
- \* Stabilité de l'espace de vie par groupe d'enfants entre 9h et 17h.
- \* Verbaliser ce qui se vit pour l'enfant et répondre à ses questions.

## I.2. LE TEMPS DE L'INSCRIPTION

L'inscription est le premier contact avec les parents et l'enfant. C'est une démarche administrative obligatoire qui permettra à l'enfant de fréquenter la structure.

Le temps d'une heure nous présentons le fonctionnement de la structure, l'équipe et une visite des locaux est proposée.

C'est un temps de prise en charge individuelle de l'enfant et de sa famille.

## I.2.1 L'inscription en accueil occasionnel

### *I.2.1.1 la prise de contact*

Il y a une prise de rendez vous avec la responsable ou la responsable adjointe à un moment judicieux où la famille doit venir avec l'enfant.

Lors du rendez vous : accueil chaleureux individualisé orienté vers l'enfant et dans l'échange avec ses parents.

Nous essayons de cerner la demande (moment ponctuel, mode de garde complémentaire, étape de transition vers la scolarisation, est-ce une demande spontanée ou conseillée par un pédiatre, la PMI ...)

### *I.2.1.2 Visite des locaux*

Présentation globale du multi accueil et des trois groupes de vie.

Visite de l'espace chenilles à l'espace papillons (en présentant la spécificité de chaque groupe).

Au fur et à mesure des rencontres nous présentons chaque professionnel(le) (prénom, formation et groupe de référence).

Cette visite permet d'appréhender la relation parent- enfant, la première réaction de l'enfant, de tisser la base d'une relation de confiance avec les parents et de répondre aux questions.

### *I.2.1.3 La démarche administrative*

Selon les possibilités dans le service nous laissons à l'appréciation du parent : soit l'enfant va en salle de jeux soit il est présent dans le bureau avec la porte ouverte pour le laisser libre d'aller jouer.

La responsable :

- présente dans le détail le règlement de fonctionnement (partie occasionnelle et généralités).
- donne une fiche d'inscription à remplir
- prend connaissance du livret de famille
- remplit la fiche sanitaire
- informe sur les modalités de proposition de l'adaptation après s'être renseignée sur les possibilités de venue de l'enfant.
- donne la fiche de rythme (à rendre lors de la 1<sup>ère</sup> venue de l'enfant).

A l'issue du RDV, la responsable note pour l'équipe les informations de base concernant l'enfant (groupe, référent, ...)

## I.2.2 Accueil réguliers

### I.2.2.1 Pré inscription

- Distribution du dossier de pré inscription au plus tôt 9 mois avant la demande d'accueil par la responsable ou l'adjointe du multi accueil ou par la responsable du service administratif.
- Rendez vous avec la responsable administrative et la responsable multi accueil pour une présentation du fonctionnement, de la pédagogie de base et une simulation financière (exemple contrat)

A l'issue du rendez-vous, visite de la structure : de l'espace papillons à chenilles où les parents peuvent faire part de leurs questions.

- Si le parent redonne le coupon avec avis favorable : présentation du dossier en commission (élus de la commune nouvelle, responsable administrative et responsable du multi-accueil).

Suite à la commission, l'accord est rendu par courrier par la responsable administrative.

Environ un mois avant l'arrivée de l'enfant un rendez vous est pris pour faire la démarche administrative avec la responsable du multi accueil en présence de l'enfant.

### I.2.2.2 La démarche administrative

Cette démarche est identique à celle pour les enfants occasionnels.

L'inscription n'est définitive que suite à la visite d'admission avec le médecin de structure pour les enfants de moins de 4 mois et les enfants portant d handicap. Ce rendez-vous est pris par la responsable adjointe au cabinet médical. Pour les autres enfants, un certificat du médecin de famille est obligatoire.

L'arrivée n'est définitive qu'après la signature du contrat d'accueil élaboré par la responsable administrative.

## I.3 LA PLACE DES FAMILLES

Pour permettre à la famille de trouver sa place, l'équipe a pour vocation de les accueillir et de les accompagner.

Cette démarche passe par une disponibilité, une écoute et une bienveillance et ce afin de rassurer l'enfant et son parent.

### **I.3.1 Place des parents et de la fratrie**

Favoriser les contacts entre frères et sœurs quand ils fréquentent la structure « Grains de soleil ».

Accompagner, sur un temps ponctuel, le bébé voir le plus grand (et inversement).

Impliquer les parents (quand il y a changement de groupe, lit, chambre). Les parents sont prévenus, avec une visite des locaux quand il y a changement vers le groupe papillons.

Dans la mesure du possible, nous nous adaptons aux changements faits à la maison (grand lit, propreté, alimentation, ...).

Les parents sont sollicités pour participer à des temps forts, sorties à la bibliothèque, parc animalier, écoles, atelier cuisine ou pour rendre des services : couture, récupération de linge....

Un cahier de vie des enfants « régulier » est fait par l'équipe pour faire un lien maison/crèche et permettre à l'enfant de garder une trace de sa venue au multi accueil.

### **I.3.2 Quelques limites sont posées**

Les personnes et les frères et sœurs qui accompagnent les parents sont invités à patienter dans le hall.

L'accès est limité sur certains espaces : Coin repas sauf si l'enfant est seul

Les chambres sauf si l'enfant est seul

La salle de change sauf si l'enfant est seul et à partir de 17h.

Ces limites ont pour but de

- maintenir la sécurité affective et l'intimité de l'enfant.
- respecter l'hygiène des locaux

En fonction des besoins et de l'évolution de l'enfant, des temps d'échanges avec les parents, hors de la présence de leur enfant, sont envisageables qu'ils soient sollicités par la famille ou par l'équipe du multi-accueil.

## II - ACCOMPAGNER L'ENFANT ET LES PARENTS DANS LEUR DÉMARCHÉ DE SÉPARATION.

### II.1 PÉRIODE D'ADAPTATION

#### II.1.1. Définition et objectifs

- Temps d'appropriation mutuel pour le professionnel avec l'enfant et les parents qui permet de sécuriser le parent et l'enfant, de prendre connaissance du rythme et des habitudes de l'enfant ( avec en support la feuille de rythme remise aux parents lors de l'inscription).

- Temps court pour donner des repères à l'enfant et ses parents pour qu'ils intègrent progressivement le processus de séparation, son déroulement et la notion de retrouvailles. Ce moment permet aussi à l'enfant de faire connaissance avec l'équipe et de découvrir les lieux.

Elle est obligatoire sur un temps plus ou moins long. Elle est réfléchie en équipe, en fonction des besoins de l'enfant, de ses parents et des possibilités du service.

#### II.1.2. Modalités

L'adaptation est fixée par la responsable et un professionnel de chaque groupe. Lors de ce temps, les objectifs de la famille sont présentés, un référent est défini et les créneaux horaires sont fixés. A l'issue, la responsable téléphone à la famille pour lui proposer.

- les deux premières heures proposées sont gratuites et fractionnées en 2 ½ heure puis une heure systématiquement sauf exception. Les parents doivent rester joignables.

- un professionnel est référent de l'enfant accueilli mais très rapidement, dans la mesure du possible, cette référence est ouverte sur le reste de l'équipe du groupe concerné afin de ne pas enfermer l'enfant dans une autre relation *fusionnelle*.

- nous conseillons aux parents d'apporter le doudou quand il y en a un ou un tissu avec l'odeur de la maison.

Cette période d'adaptation est différente selon le type d'accueil :

**Accueil régulier** : l'adaptation se fait de manière plus régulière en vue du démarrage du contrat (15 jours / 3 semaines) et afin de cerner le comportement de l'enfant dans les moments de la vie quotidienne.



**Accueil occasionnel** : l'adaptation se fait de manière plus progressive selon les besoins d'accueil souhaités des parents.

**Fin de la période :**

Quand l'enfant a bien intégré la séparation, qu'il est à l'aise dans le service et quand le parent est prêt ou reprend à travailler.

**Objectifs :**

- Pour qu'il intègre progressivement le processus de séparation.
- Pour que l'enfant ait des repères.
- Découvrir le rythme et les habitudes de l'enfant ( feuille de rythme de vie, remise aux parents à l'inscription)
- Sécuriser le parent et l'enfant.
- Ne pas enfermer l'enfant dans une relation privilégiée avec une seule personne, pour favoriser son bien être avec toutes les professionnelles du groupe.

**II.1.3.En cas de difficultés**

- Limiter le temps en fonction du vécu de l'enfant et proposer des temps plus réguliers sans trop de coupures. En cas de grosses difficultés, en accord avec les parents, proposition d'une pause dans l'adaptation pour le bien-être de l'enfant.
- Demander aux parents de rester joignables si besoin d'écourter le temps.
- Changer de créneaux horaires selon la vie du groupe.
- Passer le relais à une autre professionnelle.
- Proposer d'apporter un objet de la maison pour faire le lien avec l'odeur des parents.
- Temps d'échange avec le parent avant d'augmenter le temps d'accueil : maintien de la réservation de moins de 4 heures.

**II.2 L'OBJET TRANSITIONNEL**

**Définition :**

- **de Winnicott :**

« C'est un objet qui ne représente pour l'enfant ni un objet extérieur, ni une partie de soi, mais quelque chose qui se situe à mi- distance et qu'il utilise loin de ce long et délicat passage de la fusion à la différenciation dans l'écart qui s'introduit entre lui et sa mère pour lutter contre l'anxiété et plus particulièrement contre l'anxiété de séparation ».

- **de l'équipe :**

Cet objet permet le lien entre la maison et la structure. Il doit donc suivre l'enfant de la crèche à la maison. C'est un objet unique (différent des autres peluches) qui peut faciliter l'adaptation, apaiser les angoisses et qui peut être important pour l'endormissement.

L'équipe doit repérer les doudous de chaque enfant, à l'aide de différents outils :

- Fiche de rythme
- Les notes sur le cahier équipe
- Grâce à notre mémoire visuelle (d'où l'importance de l'étiquetage nominatif des doudous).

Dans la mesure du possible, l'équipe s'adapte aux rituels de la maison.

Parfois, rappeler l'importance aux parents de cet objet au moment de la séparation pour qu'ils l'apportent dans la structure.

Si l'enfant ne l'a pas avec lui, demander s'il en a un et à quels moments il est donné à l'enfant.

L'enfant peut avoir son doudou en permanence sauf pendant le temps du repas, à l'extérieur et aux toilettes. Sauf exception (angoisse)

On respecte le besoin de l'enfant et la demande des parents.

Les enfants peuvent ranger leur doudou, sur les petites tablettes, dans le range doudous, les casiers ou les sacs.

## **II.3 ACCOMPAGNER L'ENFANT ET LES PARENTS DANS LEUR DÉMARCHE DE SÉPARATION**

### **II.3.1.L'Accueil**

C'est prendre contact agréablement avec une personne.

C'est faire le lien entre la maison et la crèche. C'est un dialogue avec le parent pour effectuer les transmissions sur l'enfant.

C'est le moment où l'enfant reprend ses repères et reprend contact avec l'équipe.

C'est le moment de la séparation d'avec ses parents où il est essentiel que chacun se dise au revoir.

**Un accueil dans de bonnes conditions :**

- Accueil individualisé par le ou les référents
- Dire bonjour et nommer l'enfant par son prénom
- Être à l'écoute de l'enfant et du parent

- Proposer à l'enfant de le prendre dans les bras ou quand le parent le pose dans la salle, lui proposer un jeu.

- Lui laisser le temps de dire « au revoir » et lui proposer de le dire par la fenêtre ou la porte vitrée.

### **Quand la séparation est difficile**

En fonction de la situation on peut :

- proposer au parent de l'installer à jouer
- écourter la séparation en l'expliquant aux parents et à l'enfant
- installer un rituel pour permettre à l'enfant de dire au revoir à son parent par la fenêtre ou la porte vitrée.

Nous pouvons lui proposer son doudou et sa tétine pour le rassurer.

### **II.3.2.Les retrouvailles**

C'est le moment pour l'enfant de retrouver ses parents après une journée passée dans la structure.

#### **Les retrouvailles dans de bonnes conditions :**

- On anticipe ce moment par la parole ( on le situe dans la journée par rapport au moment de vie quotidienne de l'enfant et on dit qui vient le chercher « maman vient après la sieste »)
- On laisse l'enfant reprendre contact avec ses parents
- En associant l'enfant, on transmet sa journée, les grands peuvent raconter leur journée eux-mêmes
- On dit « Au revoir »
- 

#### **Quand les retrouvailles sont compliquées :**

Si malgré tout, l'enfant ne veut pas partir, nous adaptons notre attitude en fonction de la facilité du parent à se positionner. Nous verbalisons le départ à l'enfant, nous lui proposons de ranger son jeu et nous l'accompagnons jusqu'au parent.

### **II. 3.3 Généralités**

Ces moments d'accueils et de retrouvailles se déroulent dans l'espace de vie par le ou les professionnels (le) référent (e) du groupe.

Toutefois pour les arrivées tôt et les départ tardifs, ces moments d'accueil et de retrouvailles peuvent se dérouler dans la salle d'accueil principale par un membre de l'équipe non référent du groupe mais présent à ce moment là.

Si l'enfant dort à son arrivée, nous prenons les transmissions, puis on l'isole dans un endroit calme, ou dans son lit s'il n'y a pas d'autre enfant.

Si l'enfant dort au moment des retrouvailles, le parent peut aller le chercher dans son lit, s'il est seul dans la chambre, ou revenir plus tard quand c'est possible.

Le professionnel doit être à l'écoute et disponible durant ces moments là.

### **II.3 La transmission de l'information**

Pour une prise en charge au quotidien, dans de bonnes conditions, il est essentiel à l'équipe d'avoir différentes informations concernant :le sommeil, l'alimentation, la santé, l'acquisition de la propreté (selon l'âge), l'humeur du jour, informations particulières sur l'heure du départ et de la personne qui viendra le chercher.

Toutes ces données sont notées sur la feuille transmission quotidienne de l'enfant et les informations relatives au départ ou autre sur le cahier d'équipe.

Pour informer les parents sur la journée de leur enfant, il est essentiel de leur transmettre, au moment du départ, le déroulement de la journée de leur enfant (vie quotidienne et activité).

L'outil que l'on utilise est la feuille journalière par groupe.

Si nous avons des informations particulières (fièvre...), nous les notons sur le cahier d'équipe pour les collègues du lendemain.

La transmission en cas de difficulté

Tous les événements sont retransmis même les difficiles ( problèmes d'alimentation, de sommeil , d'agressivité..). Toutefois si ces difficultés s'installent, après réflexion en équipe, on peut transmettre de manière moins régulière pour éviter que l'enfant s'enferme dans ce comportement.

## **III -RESPECTER L'ENFANT DANS SES CAPACITÉS, SON RYTHME ET SES DEMANDES.**

### **III.1 LE TEMPS DES REPAS**

Les repas sont préparés en liaison froide par un service de restauration extérieure, les menus sont proposés par la diététicienne de cette société, et réévalués par l'infirmière adjointe.

Le Multi Accueil fait une pré commande des repas une semaine à l'avance et une confirmation de la pré-commande est faite la veille du jour concerné, ajustée au planning des réservations.

### **III.1.1.La préparation des repas**

La purée des – de 18 mois est mixée une seconde fois, en fonction des enfants. La préparation des assiettes des bébés est faite à l'avance.

Préparation de la viande, des fruits, du pain et du fromage le matin.

Préparation du goûter l'après midi.

### **III.1.2.Organisation du temps des repas**

2 espaces pour les repas : 1 coté chenilles/coccinelles  
1 coté papillons

1<sup>er</sup> service à 11h15/11h30 pour les coccinelles, le 2<sup>ème</sup> en fonction des levers

2 services pour les papillons à 11h30 et 12h15 (1 seul service le mercredi à 11h30)

Pour les bébés : Repas à la cuillère dans les transats ou les chaises hautes dans la salle à manger et les biberons dans les fauteuil dans la salle chenille.

L'heure du repas est en fonction du rythme de chacun

### **III.1.3Cohérence entre l'alimentation à la maison et celle de la structure**

Lors de l'inscription pour :

L'allergie : fiche sanitaire (avec certificats médicaux qui sont transmis au service de restauration)

L'équipe doit être vigilante au moment des repas.

Habitudes alimentaires : Fiches de rythme de vie.

Pour l'introduction des légumes ou des compotes et de la viande ou des morceaux, nous poursuivons ce que les parents ont débuté en concertation avec eux.

Pour tous ces changements de l'alimentation : nous réactualisons la petite fiche cartonnée située dans la cuisine.

### **III.1.4.Accompagnement du repas : la place du professionnel**

Chez les Bébés :

Repas à la demande selon le rythme 1 personne/ enfant

Chez les Moyens :

Ils mangent à table, avec une cuillère

1 adulte par table

Accompagnement pendant le repas et aide si besoin

Chez les Grands :

1 adulte par service qui accompagne pour que le repas se fasse dans le calme

Pour les trois groupes, on propose de goûter sans forcer à manger

### **III.1.5 En cas de repas difficiles**

Les quantités pour chaque enfant sont données selon leur appétit.

Chez le groupe des chenilles :

On n'insiste pas, on propose de l'eau.

En cas de prise de biberon difficile, nous proposons de plus petite quantité régulièrement.

Chez le groupe des coccinelles:

Pour les repas à la cuillère, lors du passage en morceaux, si c'est difficile, on propose de la purée et on en discute avec les parents.

Chez le groupe de papillons:

Nous incitons, nous ne forçons pas et nous ne compensons pas par plus de dessert.

Si le problème persiste, nous faisons les transmissions par écrit et non par oral devant l'enfant et ce afin d'éviter de faire « exister » l'enfant à travers cette difficulté .

## **III.2 LE TEMPS DU SOMMEIL**

### **III.2.1 L'organisation matérielle pour le sommeil**

Chez le groupe des Chenilles:

4 chambres, dont 2 chambres pour les plus petits et 2 chambres chenilles/coccinelles.

Elles sont aménagées avec des lits à barreaux ou lits parapluie, avec des matelas proclive et coussins d'allaitement pour faire un « nid » si besoin.

Chez le groupe des coccinelles :

Deux chambres chenilles/coccinelles, avec des lits à barreaux, lits parapluies ou lits au sol, en fonction des enfants, de l'âge, des habitudes de la maison et de la sécurité. En effet, si un enfant sort seul du lit à barreaux, nous le passons obligatoirement dans un lit au sol.

Le passage dans un lit au sol ou changement de chambre est fait après l'avoir évoqué avec les parents (nous restons à l'écoute des parents sauf pour la sécurité).

Le passage d'une chambre à une autre en fonction de l'âge des enfants et du groupe.

Chez le groupe des papillons :

Quatre chambres, dont 3 chambres et 1 pièce, atelier le matin et chambre des occasionnels l'après-midi.

Lits au sol ou lits parapluies.

### **III.2.2 Comment donner un repère à l'enfant**

Dans les trois groupes d'âge, des plannings de lits sont fait pour concilier les places des enfants occasionnels et réguliers. Chaque enfant à son lit attitré et sa place dans la chambre. Pour les enfants occasionnels, en cas de gros effectifs, les lits sont parfois changés mais pas la chambre.

### **III.2.3 Comment assurer la cohérence entre la maison et la structure pour le coucher et le sommeil**

Dans les trois groupes d'âge, il est demandé aux parents d'apporter une turbulette et le doudou.

Les habitudes de coucher des enfants nous sont transmises par l'intermédiaire de la fiche de rythme.

Nous essayons au maximum de les respecter dans les limites de la collectivité.

Nous laissons dormir les enfants qui s'endorment dans le parc ou qui dorment à l'accueil.

Nous respectons le sommeil de l'enfant et donc son rythme de sieste, toutefois les horaires de la structure nous obligent parfois à réveiller les enfants.

Si le parent vient chercher son enfant alors qu'il dort nous lui proposons de le laisser dormir et de revenir plus tard dans la limite des heures d'ouverture de la structure.

### **III.2.4 Comment accompagner le coucher pour qu'il se passe dans de bonnes conditions**

A chaque changement nous faisons visiter la chambre à l'enfant et nous lui montrons son nouveau lit.

#### Chez les Chenilles :

Verbalisation de ce moment après avoir observé de la fatigue.

Temps de change avant le coucher, qui est un moment individuel, et qui permet la transition.

#### Chez les Coccinelles :

Après le repas, retour dans la salle coccinelle : temps calme avec musique douce et volets fermés.

On accède alors à l'espace sanitaire en passant par le hall des chambres. L'enfant comprend alors que c'est le temps de sieste et non un simple « change ».

Les plus fatigués sont couchés en priorité, puis selon les affinités, pour favoriser une ambiance calme. Certains enfants sont couchés en décalé.

#### Chez les Papillons :

Coucher collectif en 2 groupes en fonction des arrivées du matin (début de la socialisation)

Organisation du coucher en fonction des 2 groupes de repas :

1<sup>er</sup> groupe : les enfants qui arrivent plus tôt (si l'enfant est très fatigué, le coucher).

2<sup>ème</sup> groupe : les enfants qui arrivent plus tard et les enfants en demi-scolarisation sont couchés au même avec un petit temps calme avant.

### **III.2.5 Quelles attitudes avons-nous en cas d'endormissement difficile ou de sommeil perturbé**

Chez les Chenilles :

Si l'enfant pleure, nous retournons voir, nous redonnons le doudou et/ou tétine, nous le rassurons en lui disant quelques mots, nous vérifions la couche. Nous pouvons relever l'enfant si c'est inhabituel.

Si besoin, nous proposons la sieste dans la poussette ou nous installons le lit parapluie dans le parc.

Chez les Coccinelles :

Nous restons dans la chambre et nous parlons à l'enfant pour le rassurer. Nous redonnons la tétine et/ou doudou. Nous vérifions la couche.

Nous pouvons relever l'enfant si c'est inhabituel.

Si l'enfant enlève sa turbulette tout seul, lui mettre à l'envers.

Si nous sentons l'enfant trop angoissé, nous ne le couchons pas.

Chez les Papillons :

Nous restons dans les chambres pour éviter que les enfants ne s'agitent trop.

Si un enfant n'arrive pas à trouver son sommeil et empêche les autres de s'endormir, nous isolons l'enfant dans le couloir des chambres ou en périscolaire ou nous le recouchons plus tard.

Pour les enfants qui ne veulent pas dormir, on leur demande un temps de repos sans réveiller les autres.

Si nous sentons l'enfant trop angoissé, nous ne couchons pas l'enfant.

Si nous sentons de l'inquiétude, nous en parlons avec les parents, dédramatisons et rassurons sur le sujet.

### **III.2.6 Quelles attitudes avons-nous face à des demandes particulières qui ne nous semblent pas respecter le rythme de l'enfant.**



Nous échangeons avec les parents sur les besoins de l'enfant en ce qui concerne le sommeil.

Un entretien peut être organisé avec la responsable.

### **III.3 LES SOINS D'HYGIÈNE ET LA PROPRETÉ**

#### **III.3.1.Descriptifs des différents soins d'hygiène au cours de la journée :**

- **Le change et soin du siège :**

Ils ont lieu dans la salle de bain, avant et après les siestes, en cours de matinée et avant le départ de l'enfant, en position allongée sur tapis de change.

On accompagne l'enfant et on lui propose de s'allonger lui-même.

Pour les enfants en cours d'acquisition de la propreté, les changes se font debout.

Il faut respecter les capacités et la demande de chaque enfant.

La serviette est attribué à chaque enfant et changée en cas de selles débordantes (épidémie). On place l'étiquette en haut, et le pliage de la serviette se fait de façon hygiénique (coté gauche sur coté droit et on la roule de bas en haut).

La taille de la couche est en fonction de la corpulence de l'enfant. Selon la demande des parents, des produits personnels (liniment ...) peuvent être utilisés ainsi que des couches lavables. Dans ce cas là les produits doivent être apportés par les parents.

Pour le confort de l'enfant et pour faciliter le soin, le personnel déshabille l'enfant (chaussures, chaussettes, pantalon). Accompagner l'enfant de la position assise à la position allongée.

Faire attention à la posture de l'enfant pendant le change (ne pas soulever par les pieds pour laver le siège)

En cas d'érythème fessier, une crème fournie par la famille est appliquée. Soins réalisés de préférence par le/la référent du groupe d'enfant.

- **Lavage du nez :**

Dans la salle de bain.

Placer l'enfant sur le coté, alterner visage à gauche et à droite. Désobstruction avec la pipette de sérum physiologique. Nous n'acceptons pas d'utiliser le mouche bébé.

Pour un enfant qui refuse ou qui panique, on s'adapte, on l'implique dans le soin. Et, si le lavage s'avère trop compliqué et anxiogène, on ne fait pas le soin.

- **Lavage des mains et du visage**

Ils ont lieu dans la cuisine et la salle de bain.

Ils sont proposés, après une activité salissante, avant et après le repas. En fonction des capacités de l'enfant, nous les accompagnons ou nous les laissons faire seul.

Nous utilisons du savon pour les mains avant le repas et du gant pour le visage et les mains après les repas.

Lavage des mains après le passage aux toilettes.

- **Le Bain**

Il est proposé et donné aux enfants qui ont eu un petit incident ( couche débordante, vomissements....)

Nous respectons l'intimité de l'enfant ( on ferme la porte)

On explique à l'enfant ce qu'on lui fait.

Les soins sont réalisés par les professionnels du groupe d'accueil (pendant l'adaptation ou en cas de difficultés, par le référent de l'enfant).

### **Transmission aux parents**

Ces soins sont retransmis selon la demande des parents.

Si l'enfant présente des soucis digestifs ou médicaux, ces soins sont évoqués. Toutefois, si le souci devient récurrent ; en accord avec les parents, la transmission se fera à l'écrit.

### **Que fait-on en cas de difficulté ?**

Il est nécessaire de s'informer du vécu à la maison.

Nous pouvons inviter les parents à faire le change (si absence d'enfants dans la salle de bain).

Si l'enfant est très angoissé, on peut différer le soin (selon le temps de présence de l'enfant).

Fermer la porte de la salle de bain aux heures d'arrivée des parents (respect de l'intimité des enfants).

## **III 3.2 LA PROPRETÉ**

### **Définition de la propreté :**

La propreté correspond à l'acquisition, et à la capacité à maîtriser ses sphincters

On peut proposer un synonyme : la continence.

### **Qu'est ce qui est déterminant dans l'apprentissage de la propreté ?**

Lorsque l'enfant montre une préoccupation et qu'il prend conscience de ce qu'il fait dans sa couche.

Quand il montre sa capacité physique à le faire (assurance de la marche) sauf enfant porteur de handicap.

L'explication à l'enfant des conditions requises (pots dans les toilettes, portes fermées pour l'intimité) : l'enfant doit avoir confiance en l'adulte et doit se sentir en sécurité.

Nous ne commençons pas, c'est lorsque nous constatons une demande de l'enfant. On demande ce qui est mis en place dans la famille.

Nous essayons d'avoir une cohérence avec les pratiques de la famille (sauf si les demandes des parents sont inadaptées et non compatibles avec la maturité de l'enfant).

Nous parlons de notre pédagogie avec les parents : l'enfant doit marcher, pouvoir se relever tout seul et qu'il soit d'accord et pas dans le refus.

S'il y a insistance de la part des parents, on peut proposer un rendez-vous avec la responsable.

### **Comment accompagner l'enfant pour débiter cet apprentissage ?**

Nous commençons par lui présenter l'espace des toilettes.

Quand l'enfant commence à demander, nous lui mettons une couche culotte après en avoir discuté avec les parents.

Nous proposons à l'enfant d'aller sur le pot ou les toilettes au moment du change.

Si un enfant refuse de mettre une culotte et demande une couche avec insistance, on évalue le besoin et l'angoisse de l'enfant.

Nous respectons la démarche parentale, en restant, en priorité, à l'écoute de l'enfant.

Nous adoptons une attitude encourageante et sans jugement.

Lorsqu'il fait dans le pot, nous lui proposons de le vider dans les toilettes avec l'adulte et d'appuyer sur la chasse d'eau, si l'enfant le demande.

Nous parlons du mot « sexe », de la « vulve » et du « pénis » à l'enfant, lorsqu'on lui demande de s'essuyer.

### **Quand cela se passe mal :**

Quand un enfant a des accidents répétés, nous lui proposons une couche et on explique aux parents qu'on ne sent pas leur enfant prêt et qu'on renouvellera l'expérience ultérieurement.

Lorsque l'enfant refuse d'aller sur le pot, on dédramatise et on échange avec les parents. On continue à proposer, sans imposer, et on attend qu'il en prenne l'initiative.

Nous nous adaptons à l'enfant, aux parents et au vécu de l'enfant.

## **III. LES PASSERELLES**

### **Définition :**

C'est le passage progressif, dans le groupe « supérieur » afin de faciliter l'adaptation de l'enfant : apprendre à connaître les autres enfants, les adultes, les lieux et le rythme du nouveau groupe.

### **Des chenilles aux coccinelles :**

Le passage se décide lorsque la marche est acquise, sauf exceptions (pour stimuler l'enfant, marche tardive, maturité de l'enfant et retard psychomoteur), et lorsque son développement semble correspondre à la vie sur le groupe « coccinelles ».

### **Des coccinelles aux papillons**

le passage se fait :

- selon l'effectif des groupes
- l'âge (entre 2 ans et 2ans1/2) , activités et jeux adaptés
- la maturité de l'enfant (affective)
- selon la composition des groupes (répartition réguliers et occasionnels)

### **Comment s'organisent les passages ?**

La décision et la planification se fait au cours de la réunion d'équipe. On programme par écrit les temps prévus dans chaque espace de vie.

« La passerelle » sera effective après avoir eu l'accord des parents et après une visite de l'espace de vie.

L'adaptation se déroule de manière progressive. Nous commençons par des temps de jeux.

L'adaptation se fait selon l'enfant et son intégration au sein du nouveau groupe, Elle peut-être plus ou moins longue.

Quand c'est définitif on le dit aux parents et on les informe du changement d'entrée, pour le passage chez « les papillons ».

Un référent de chaque groupe peut accompagner l'enfant si besoin.

Après de longues absences, l'enfant peut arriver directement sur le groupe suivant pour éviter deux adaptations

### **Les passerelles d'un service à un autre**

Pour les enfants réguliers sur le site de St Pierre

Lorsque les parents inscrivent leur enfant en centre de loisirs, la passerelle se décide entre la responsable du multi accueil et celle du centre de Loisirs. Un planning est fait sur le mercredi :

- un référent de l'équipe péri-centre vient se présenter à l'enfant.
- une personne du multi accompagne l'enfant pour un temps de jeux.

- un temps de jeu + repas où le référent du centre vient chercher l'enfant
- une journée

Lorsque le parent inscrit leur enfant à l'école, une passerelle est organisée avec le service accueil périscolaire pour faire les trajets école-accueil périscolaire.

- présentation de l'équipe périscolaire (midi)
- un trajet aller-retour en matinée
- aller-retour avec les autres enfants à midi
- scolarisation (école+multi) jusqu'à scolarisation complète et maximum

jusqu'aux 4 ans.

## IV - FAVORISER LA SOCIALISATION ET LA PRISE D'AUTONOMIE DE L'ENFANT.

### IV..1 LE TEMPS DU REPAS

#### Chez les chenilles :

Pour préparer les enfants au temps du repas, il y a verbalisation (en fonction du rythme de l'enfant).

Pour favoriser l'autonomie de l'enfant lors du temps repas :

- les enfants qui commencent à manger à la cuillère, sont installés dans des chaises hautes.
- nous proposons la cuillère lorsqu'ils ont commencé à la maison ou qu'ils manifestent l'envie de toucher.
- Proposer un morceau de pain à manger seul
- Pour les plus grands, on les invite à se laver le visage et les mains avec un gant.

On donne la cuillère à l'enfant le temps de la préparation de son assiette. Ainsi il peut la manipuler.

Quand il commence à manger seul, nous utilisons deux cuillères (une pour l'adulte et une pour l'enfant).

Nous privilégions un climat propice à la socialisation et à une relation complice avec l'adulte. Les chaises sont orientées vers les autres enfants du groupe.

Nous laissons les enfants toucher leur alimentation (dans la mesure du possible)

Nous faisons goûter séparément les différents aliments en les nommant.

Nous montrons l'assiette est vide et expliquons qu'il a fini son repas.

Les repas sont pris dans la cuisine ou dans le parc (si biberon).

Si l'on sent une régression par rapport au repas, nous en discutons avec les parents pour savoir si l'enfant a le même comportement à la maison. (Soucis médicaux ?) Nous en discutons en équipe.

### **Chez les coccinelles :**

#### **Pour préparer les enfants au temps du repas :**

Rangement de la salle de jeux (si possible) et regroupement pour le temps chansons (même chansons au début « la valse des prénoms et à la fin « mon petit ventre...»). Ceci pour établir un rituel pour que l'enfant intègre les différents temps dans la journée.

Nous rejoignons l'espace chenilles pour aller se laver les mains dans la cuisine, Les enfants viennent au lavabo deux par deux. En fonction du nombre d'enfants, les repas peuvent s'organiser en deux services .

#### **Actions mises en place pour accompagner l'enfant à l'autonomie :**

Avant le repas :

- lavage des mains
- Choix de la place (la table est parfois choisit par l'adulte en fonction du groupe et des places)
- L'enfant prend une cuillère

Pendant le repas :

- Nous laissons les enfants manger seul et nous les aidons si l'enfant le demande
- Nous proposons de les aider à finir
- Nous les laissons ouvrir leur yaourt, éplucher la banane, si ils le souhaitent.

Après le repas :

- Nous invitons les enfants à se laver le visage et les mains, avec le gant.

Pour l'apprentissage des règles de vie à table il est possible d'utiliser des chaises bleues-vertes sur une courte période. Ensuite ils s'installent dans des chaises avec accoudoirs.

Les enfants mangent ensemble autour d'une table ; l'adulte amène l'échange autour des plats. Nous leur demandons de ne pas faire trop de bruit.

Le plat est posé au milieu de la table. Nous proposons de goûter, sans imposer. Nous autorisons de toucher la nourriture, mais cela ne doit pas être un jeu. On laisse un fruit non coupé (comme présentation).

### Les règles autour du repas :

- L'enfant se lave les mains
- L'enfant met une serviette
- L'enfant ne donne pas à manger aux autres enfants
- L'enfant ne mange pas ce qui est tombé au sol
- L'enfant reste assis
- L'enfant attend, autant que possible, que tous les enfants aient fini pour avoir le plat suivant
- Un enfant mangeant seul, on l'incite à faire seul avec la cuillère.

L'enfant ne jette pas l'assiette, couverts et nourriture au sol.

Nous l'incitons à verbaliser ses souhaits : reprendre une autre part, ne plus manger, avoir de l'eau.

Chez les Coccinelles, le gant est donné à table.

Chez les Papillons, l'enfant doit attendre d'être appelé pour venir se laver les mains et la bouche.

### Chez les papillons :

Avant les repas, nous adoptons quelques rituels :

- rangement de la salle, si possible
- musique de relaxation
- regroupement pour un temps de chansons (comme chez les coccinelles)
- lavage des mains,
- *étiquettes menus (une fois installé à table) (un seul enfant colle les étiquettes - liste au dos du panneau-)*
- 

Nous organisons deux services.

Les enfants qui déjeunent au deuxième service jouent, ou se font lire des histoires ou parfois même descendent à la ludothèque, selon le planning du personnel.

### Les Repas :

Les enfants sont appelés deux par deux, se lavent les mains et vont prendre leurs serviettes et leurs couverts dans le placard. Ils se servent à table.

Ils choisissent leur place. Parfois selon les enfants, nous pouvons leur imposer leur place à table.

Ils se servent seuls du plat de résistance et également peuvent se servir seul en eau ou avec de l'aide.

L'entrée est servie par l'adulte (car quantité trop juste).

Après le repas, les enfants se lavent les mains et le visage avec un gant devant le miroir.

Les enfants ne doivent pas sortir de table avant que l'adulte l'ait appelé.

Les enfants sont assis dans des chaises avec ou sans accoudoirs

## **IV.2 L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE SOMMEIL**

Comment favoriser l'autonomie de l'enfant autour du sommeil selon les groupes :

### **Les Chenilles:**

Sur la table de change, on demande à l'enfant de s'allonger, de s'asseoir, de se relever ou de se mettre debout, selon ses capacités, et toujours dans le respect de sa personne et de ses souhaits.

Nous l'amenons à participer à l'habillage et déshabillage. On nomme les vêtements et les différentes parties du corps.

Au lever, dans le lit on demande à l'enfant de s'asseoir ou de se mettre debout.

### **Les Coccinelles :**

Le coucher se fait en individuel et le rituel du coucher est respecté et adapté à l'enfant. On propose à l'enfant de monter les escaliers pour accéder à la table de change. Nous le faisons participer à l'habillage et déshabillage en nommant les vêtements et les différentes parties du corps.

Pour les enfants en cours d'acquisition de la propreté, on leur propose le pot ou les toilettes.

Les enfants qui dorment en lit au sol se couchent seuls. Le passages de lit à barreaux au lit au sol peut se faire au sein de ce groupe.

Le lever est individuel, ou parfois à plusieurs selon le réveil des enfants. On fait alors patienter les enfants sur le canapé.

Comme pour le coucher on fait participer les enfants à l'habillage, et on leur propose le pot ou les toilettes.

### **Les Papillons :**

Le professionnel aide l'enfant dans sa prise d'autonomie.

A la demande de l'adulte qui l'accompagne, l'enfant va dans la salle de bain, prend son panier et commence à se déshabiller.



Quand l'enfant est propre ou en cours d'acquisition, il passe aux toilettes ou sur le pot et il s'essuie seul. Si besoin, on lui met une couche.

Pour l'enfant qui est changé sur la table à langer, l'enfant monte seul par l'escalier et il participe au déshabillage selon ses capacités. On l'invite à nommer les vêtements et les différentes parties de son corps.

Pour le coucher, l'enfant se couche seul, (sans oublier le doudou) dans son lit accompagné d'un adulte.

C'est le groupe où l'on passe du lit parapluie au lit au sol et de la turbulette à la couette, dans la continuité de ce qui se vit à la maison.

Au lever, l'enfant peut se lever seul. Certains viennent jusque dans la salle de bain.

Il passe aux toilettes et comme pour le déshabillage, l'enfant s'habille seul ou avec l'aide de l'adulte après être passé aux toilettes.

#### L'aménagement mis en place pour une meilleure prise de repère :

Pour les enfants réguliers, il garde toujours le même lit et la même chambre. Le changement de lit ne se fait que lors du changement de groupe.

Pour les enfants occasionnels, on privilégie une chambre attitrée mais sans garantir le même lit, selon les enfants présents.

Le passage de la salle de jeux à la salle de bain se fait par la porte du hall des chambres.

On évite les doudous ou peluches musicaux ou lumineux, pour ne pas perturber le sommeil des autres enfants/

Les volets sont partiellement fermés, et on ferme la porte et les rideaux de la lucarne de la porte

Pour les enfants du groupe papillon, on leur demande de rester dans leur lit, de ne pas parler, chanter, crier pour ne pas gêner les autres enfants.

Pour tous les groupes, on rappelle aux enfants que le temps de sieste est un moment calme où l'on se repose.

#### Conduite à tenir dans le cadre d'un sommeil perturbé

On échange avec les parents, en présentant les difficultés d'endormissement de l'enfant, et en interrogeant pour connaître d'éventuels changements dans son environnement familial ou au domicile qui pourraient perturber son sommeil.

On propose à l'enfant un coucher en « décalé » ou selon l'âge de l'enfant, et son besoin, on peut proposer un temps de repos, sans aller dans la chambre.

Nous avons une attention particulière pour chaque enfant.

En cas de sommeil difficile, nous aménageons des temps d'observations et d'échanges avec les parents afin de mettre en place un aménagement qui rassure l'enfant.

## **IV.4 LES TEMPS DE JEUX**

### **IV.4.1 Les jeux libres**

#### **Définition :**

C est un temps de jeux que l'enfant réalise selon ses besoins et envies, et où il investit l'espace librement sans objectifs imposés par l'adulte.

Ces temps de jeux libre sont favorisés par un aménagement de l'espace avec des jeux adaptés. L'adulte les gère selon l'ambiance du groupe et la capacité des enfants à Jouer sans consigne et sans objectif.

L'adulte est présent, observe et répond si besoin aux sollicitations des enfants.

L'adage étant de « Voir et être vu ».

#### **Finalités des jeux libres**

- « Jouer c'est grandir » : jouer selon ses besoins, ses préoccupations du moment. L'enfant reproduit ce qu'il vit.
- Satisfaire la curiosité de l'enfant et l'amener à agrandir son champ d'exploration.
- Développer sa créativité
- Favoriser les interactions entre les enfants.
- Apprendre à trouver sa place au sein d'un groupe ( qui peut être différente selon le jeu). C'est le début des conflits. Et également des affinités.
- Favoriser le langage
- Découvrir les règles sociales et plus particulièrement le partage.
- Développer chez l'enfant ses capacités et son autonomie ( il fait des choix). Le jeu libre l'amène à développer de nouvelles compétences.

#### **La place de l'adulte dans ses temps d'activité**

Les enfants demeurent sous le regard de l'adulte qui observe et répond aux sollicitations des enfants. Il peut intervenir, pour encourager, pour solliciter un enfant qui reste en retrait, pour accompagner les enfants en conflit et les aider à gérer ce conflit.

Il invite l'enfant à verbaliser les nouvelles découvertes faites au cours de l'activité.

Il intervient quand il juge que les enfants se mettent en situation de « danger », pour eux mêmes ou pour les autres, de par une mauvaise utilisation d'un jeu, ou s'il l' endommage.

C'est l'adulte qui détermine le cadre et les règles.

#### Les interdits :

- Ne pas monter sur les meubles, radiateurs, et sur les petits camarades
- Ne pas rentrer dans le bureau de la responsable
- Ne pas tirer sur les cordons des stores
- Ne pas jeter les jeux
- Ne pas « taper »
- Ne pas se mettre debout sur les jeux

Ce qui peut-être négocier :

- Courir dans la salle de jeux
- Donner ou retirer les jeux bruyants ( selon le nombre d'enfants sur le groupe, et l'ambiance)

#### Chez les coccinelles :

- Ne pas ouvrir les barrières ( ni les secouer), les portes
- Ne pas toucher les interrupteurs des volets
- Ne pas monter sur le toboggan avec des jeux
- Respecter le sens de l'escalier vers la glissières lorsqu'il y a plusieurs enfants.
- Possibilité de jouer dans les caisses rouges ( de jeux) et dans la poussette ...

#### Chez les papillons :

- Ne pas mordre
- Ne pas ouvrir les portes, les robinets

En conclusion : Il y a certains interdits qui peuvent être négociés, selon le nombre d'enfant sur le groupe. D'autres non.

#### **L'intervention de l'adulte en cas de conflits**

En règle générale, l'adulte intervient lorsqu'un enfant a une attitude qui porte atteinte à un autre enfant, physiquement et/ou psychiquement. ( lorsqu'il y a différence d'âge, de capacité, handicap).

#### Modalité d'interventions :

- Dans un premier temps, verbalement
- Dans un deuxième temps, physiquement en séparant les enfants en conflit, et si besoin on isole l'enfant pour qu'il se calme.
- Pour les plus grands, on laisse les enfants s'arranger entre eux. On réagit lorsque l'autre enfant se manifeste ( dans le cas où un jeu a été pris). On incite alors l'enfant qui a pris le jeu à le restituer, et on l'oriente vers un jeu similaire.
- On ne prend partie que si l'on a vu la scène, sinon on reste neutre. On associe alors les enfants à dénouer la situation. On essaie de comprendre ce qui s'est passé, on les incite à trouver une solution. On les rend acteur.
- On utilise des termes adaptés : tu peux lui prêter ...
- Lorsque la situation se répète, on prévient l'enfant « la prochaine fois » tu iras te calmer seul dans l'espace à émotions.
- Quand on isole l'enfant, on lui explique que ce n'est plus possible, qu'il a besoin de se calmer. On lui exprime notre mécontentement. Nous proposons à l'enfant de prendre son doudou avec lui, et nous lui disons qu'il peut revenir dès qu'il sera calmé.
- Importance de faire baisser la tension pour l'enfant, pour l'encadrant et pour les autres enfants.
- 

Dans ces périodes compliquées, il est important d'avoir les mêmes réponses, et de savoir passer le relai aux collègues.

Lorsqu'on éloigne l'enfant du groupe, on sanctionne son comportement. On ne le juge pas, on ne le dévalorise pas.

Les lieux d'isolement sont : mise à distance du groupe, l'espace à émotions, ou le bureau de la responsable?

### L'espace à émotions (espace à expressions, couloir des émotions ...)

C'est un espace à expressions, pour se décharger de ses tensions et s'apaiser. Il permet de s'éloigner du groupe. L'enfant y est accompagné, sans oublier le doudou, et en expliquant ce qui nous a amené à l'éloigner du groupe.  
Si besoin l'adulte reste avec l'enfant.

### **Les activités dans le jardin**

Dans le jardin, les enfants peuvent :

- jouer et courir, avec un espace plus vaste
- prendre l'air
- crier
- jouer avec des jeux autres (ballons, vélo, porteurs, bac à sable ...)
- temps où les groupes se retrouvent.

## Les règles du jardin :

- Sur le toboggan: mêmes règles que sur le toboggan intérieur
- Dans le bac à sable : si l'enfant le souhaite il peut retirer ses chaussures, mais ce n'est pas obligatoire. Dès qu'il sort du bac, il doit remettre ses chaussures. On explique alors la raison pour laquelle on lui impose les chaussures ( risque de se blesser)
- Sur les bancs, on peut s'asseoir, se mettre à genou, mais pas debout.
- Pour les petites cabanes, les enfants peuvent passer par les fenêtres. Ils peuvent également apporter du sable (dînette)
- Les craies, peuvent être utilisées seulement sur le sol.
- Les portails, il ne faut pas les secouer, et on ne joue pas avec les loquets.

### **IV.4.2 Les activités proposées :**

#### Définition :

C'est une proposition d'atelier (manipulation, dessin, peinture, pâte à modeler ...), suite à une observation des besoins du groupe d'enfants.

Ces activités sont initiées par l'adulte, avec un cadre précis, et un objectif plus particulier de la découverte, et de l'initiation.

#### Quand sont-elles proposées ?

Elles sont proposées le matin et/ou l'après-midi, sur un temps donné, mais pas de façon systématiques.

Elles répondent à un besoin perçu chez un ou plusieurs enfants du groupe.

Elles peuvent être décidées pour faire de petits groupes d'enfants.

Elles sont adaptées aux enfants présents, et selon l'ambiance.

#### Quelle place accorder à ces activités ?

Elles sont faites pour observer les acquisitions des enfants, se rendre compte de l'évolution dans leur développement psychomoteur : habilité, motricité fine ...

#### Comment, pourquoi, comment et où ?

L'équipe organise, propose, pose le cadre et observe.

Les activités sont proposées dans des lieux adaptés :

- Dans l'atelier, pour la peinture, la pâte à modeler, les puzzles, et autres activités manuelles
- Dans la cuisine pour l'activité cuisine, la pâte à sel, manipulation et atelier gustatif

- Dans la salle piscine à balles pour la motricité, les jeux moteurs, manipulation de graines (pour les papillons). Cet espace est également un lieu pour les temps calmes, détente et chansons.
- Dans l'atelier-chambre (espace papillons) pour les jeux de construction, loto sonore ...
- Dans la salle de bain, le jardin, le parc des bébés ou la salle « piscine à balles » pour les jeux d'eau
- Dans la salle de jeux des coccinelles, il est parfois proposé des manipulations (graines, papier ...).
- Dans le jardin : entretien du potager (plantation, arrosage, cueillette, éveil sensoriel, observation des oiseaux ...
- Dans la salle de motricité : plantation et entretiens des plantes d'intérieur.

Par ces activités l'enfant fait des découvertes, développe sa créativité, expérimente, manipule différentes matières. Nouvelles acquisitions qui le valorisent.

Au cours de ces temps, l'enfant apprend à patenter, et découvre qu'il doit respecter un cadre donné. C'est le début de l'intégration des règles sociales.

Dans l'activité dirigée, l'enfant est exposé à un choix, celui de faire ou ne pas faire.

#### Comment réagir si l'enfant est réticent pour participer :

Les activités au multi accueil sont proposées mais jamais imposées à l'enfant.

L'enfant peut redouter parce qu'il ne connaît pas. Dans cette situation on peut l'inciter, l'accompagner. Ne pas forcer, mais aussi ne pas nier l'enfant qui n'ose pas. Cela demande de l'adaptation de la part de l'adulte, qui doit percevoir le refus de l'enfant.

Au cours des activités, nous demandons à ce que les règles suivantes soient respectées:

- Adapter le nombre d'enfant selon le thème
- Mettre une blouse ou tablier pour la peinture, le collage
- Mettre le doudou de côté
- Faire respecter les consignes données , et veiller à ce que les enfants se respectent.

Si l'enfant adopte un comportement inadapté, où s'il ne respecte pas les règles, on l'invite alors à quitter l'atelier et à retourner jouer dans la salle de jeux.

### **IV.4.3 Les temps forts avec les intervenants**

Toute l'année de septembre à juin ( sauf durant les congés scolaire), nous proposons des séances de psychomotricité et d'animation musicale, par des professionnels.

- Les séances de Psychomotricité :

Elles sont animées par une psychomotricienne à raison de :

- Pour les Chenilles : 1 matin tous les 15 jours, dans leur espace de vie, selon le groupe et le rythme de vie des enfants présents.
- Pour les Coccinelles : 1 matin tous les 15 jours, en deux groupes, dans la salle de piscine à balles ou dans l'espace Péri-scolaire.
- Pour les Papillons, 1 matin tous les 15 jours, en deux groupes, dans la salle Péri-scolaire.

Si possible, un professionnel accompagne l'intervention durant toute la séance. Ponctuellement, un atelier de pré-graphisme peut-être proposé aux enfants volontaires.

A l'issue des séances, l'intervenante note les observations afin de faciliter les transmissions relatives à l'activité, et pour suivre l'évolution des enfants. (facilitation des bilans dans le cas d'enfants porteurs d' handicaps ou connaissant quelques difficultés.

#### – Les séances musicales

Les séances sont à l'année.

Elles se déroulent le matin, d'une durée variable selon le groupe. Chenilles et Coccinelles sont ensemble.

Pour les Papillons, la séance se déroule en un ou deux groupes, soit dans l'atelier ou dans le coin lecture.

Les séances peuvent avoir lieu en fin d'après-midi, dans la salle coccinelle, avec tous les enfants crèches, tout âges confondus.

Ces ateliers sont animées par une intervenante musicienne.

Après chaque séance, un bilan décrit, avec observations sur l'attitude des enfants, leur réaction, les chants, les adultes présents.

#### - L'animation Lecture avec une bibliothécaire

Pour les Papillons, elle se déroule également une fois par mois dans la chambre-atelier en deux groupes.

Un professionnel accompagne la bibliothécaire à chaque séance.

Deux temps rythment l'animation : la lecture d'une durée variable et adaptée aux enfants présents, à leur réceptivité, à leur attention.

Un deuxième temps où les enfants regardent les livres (temps de manipulation)  
Enfin les enfants choisissent quelques livres qui resteront quelques temps à la crèche.

## – Le temps Ludothèque

Temps animé par une ludothécaire secondée par une animatrice.

Quatre fois par semaine, des enfants, accompagnés d'un intervenant descendent jouer à la ludothèque.

Ce temps est proposé aux groupes Coccinelle et Papillon.

### **Intérêts de ces animations**

Les animations avec des intervenants extérieurs apportent une diversité dans les activités. Ce sont des temps d'échanges avec de nouveaux professionnels, diplômés, et compétents « Petite enfance ». Ces professionnels portent un autre regard sur l'enfant qu'il partagent avec l'équipe. L'enfant se trouve dans un autre contexte avec de nouvelles consignes, données par une nouvelle personne. Cela leur apportent une ouverture, un éveil moteur et culturel.

### **Place du professionnel au cours des animations**

Selon l'effectif du groupe un des professionnels accompagne l'animateur de l'activité. Il encadre, observe et participe à l'activité.

### **IV.4.4 Les temps forts avec les parents**

- La soirée des Bambins, en septembre pour les familles et futures familles des enfants en accueil régulier. Un atelier cuisine est proposé aux enfants ce jour-là, pour préparer en partie le buffet.  
C'est un temps d'échange entre les parents, l'équipe et les intervenants (musique, psychomotricité ...) sur le quotidien des enfants. Ils peuvent visiter les salles d'accueil, les chambres et découvrir des photos.
- Les ateliers parents-enfants, proposés aux parents des enfants en accueil occasionnel. Ce temps fort se fait en octobre ou novembre, sur des jours en semaine.  
Les parents découvrent différents ateliers (psychomotricité, éveil musical, peinture, poterie, ...). Ils rencontrent les animateurs avec qui, ils peuvent échanger.



Pour les enfants crèche, ce temps fort est organisé un samedi matin en mars/avril.

- La fête de Noël, elle est ouverte à tous, enfants et parents. C'est un temps convivial, avec un spectacle, et un goûter. Ce spectacle n'est pas proposé aux tout-petits.

Le spectacle est parfois préparé par quelques membres de l'équipe. Travail de partage.

Les jours précédents le spectacle, les enfants préparent des « contenants » pour les chocolats, qu'ils recevront à la fin de la fête.

#### **IV.4.5 Les temps forts avec les enfants**

- La Galette des Rois en janvier et la Chandeleur, en février, sont l'occasion de proposer un temps de cuisine (manipulation, et éveil des sens : le toucher, l'odorat, le goût). Temps convivial entre l'équipe et les enfants.
- Mardi Gras, en février, temps de fête et de plaisir : on se déguise et on se maquille. On chante et on danse.
- La chasse aux oeufs, après le week-end de Pâques, temps de plaisir pour la recherche des chocolats
- Les pique-niques, dès les premiers beaux jours, en général mai, juin juillet et août. On prépare une partie du repas avec les enfants, on déjeune si possible à l'extérieur ou alors si le temps ne le permet pas dans la salle de jeux de l'accueil Péri-scolaire.

Plaisir de cuisiner, de manger différemment, dans un autre cadre. On se déplace pour prendre les aliments. C'est un temps convivial, avec tous les enfants. (Coccinelle et Papillon)

Divers projets d'animation viennent étoffer les incontournables projets rythmés par le calendrier annuel.

#### **IV.4.6 Les Sorties**

##### **A la bibliothèque**

Tous les derniers vendredi de chaque mois, des enfants, accompagnés d'un professionnel, d'un parent ou d'un stagiaire se rendent à la bibliothèque.

Découverte d'un nouveau lieu, où l'on découvre de nouveaux livres, et où l'on écoute des histoires. Une sélection de livres est préparée par le bibliothécaire.

Les enfants choisissent ensuite des livres pour le multi accueil.

##### **Aux écoles**

La sortie se fait avec les deux écoles, Publiques et Privées. L'organisation se fait selon l'enseignante et l'école.

Ces sorties sont proposées aux enfants du groupe papillon, qui seront scolarisés à la prochaine rentrée.

L'objectif étant de découvrir l'école maternelle. ( et non leur future école ...) et d'échanger avec les enfants qui étaient l'année précédente au multi accueil.

Lors d'une matinée, les enfants du multi-accueil, inscrits à la sortie (ce n'est pas « systématique ») accompagnés d'un ou plusieurs parents et d'un professionnel, se rendent dans une classe, où l'enseignante à préparer quelques activités que les enfants partagent en petits groupes ( enfants du Ma et enfant de la classe).

### **A Natural Park ( ex Coulée du Cerf)**

Le dernier lundi de juin, une sortie proposée aux enfants du groupe papillon, en priorité aux futurs petits écoliers, et selon les places restantes aux autres enfants du groupe et du groupe coccinelle.

Sortie se faisant sur inscription avec possibilité aux parents d'accompagner.

Visite du parc le matin et pique nique . Retour en début d'après-midi. Les enfants accueillis en occasionnel regagnent leur domicile, quant aux enfants en accueil régulier, ils restent sur la structure selon leur horaire de contrat.

En conclusion, toutes ces sorties sont proposées, non imposées.

Aux enfants réticents, on explique la sortie, on le rassure.

Comme toutes activités en interne, le professionnel qui gère la sortie donnent les consignes aux parents accompagnants.

La structure est garante du respect des normes d'encadrement, selon la législation en vigueur. Elle pose de même les règles de bon sens.

## **V. FAVORISER L'INTÉGRATION DES ENFANTS NE DIFFICULTÉS**

### **V.1 MULTIACCUEIL, LIEU DE PRÉVENTION**

La prévention, c'est l'attention, l'observation du groupe et de chaque enfant dans sa relation aux autres (adultes et enfants), dans l'objectif d'un accompagnement approprié.

Les signes qui peuvent interpeller les professionnels :

- Troubles physiques :
  - retard psychomoteur
  - amaigrissement ( lié a des troubles alimentaires)
  - troubles visuelles ou auditives
  - bleus, brûlures ...
- Troubles psychologiques :
  - blocage dans les apprentissages
  - enfant prostré,
  - enfant qui se balance
  - enfant fuyant le regard de l'autre
  - enfant qui recherche constamment le contact physique
- Troubles comportementaux/sociaux :
  - troubles de l'alimentation
  - régression
  - agressivité
  - enfant qui ne joue pas
  - sommeil perturbé
  - hygiène

## ATTENTION

**Nous informons la famille lorsqu'il y a plusieurs signes associés, selon la fréquence, la durée et l'intensité des signes.**

Lorsque le comportement d'un enfant nous interpelle, nous prenons le temps de l'observer, en toute discrétion, et nous notons nos observations. Nous échangeons alors en équipe lors des réunions et si possible lors de l'analyse de la pratique.

Nous complétons nos observations selon les différents temps de vie de l'enfant, et nous rangeons ces fiches dans le classeur dédié.

### Quand informer la famille :

Lorsque toute l'équipe s'accorde sur la nécessité de rencontrer les parents, **la responsable** prend rendez-vous avec les parents, pour leur faire part de nos observations afin qu'ils puissent se diriger vers un médecin ou psychologue, ou une structure adaptée.

En cas de suspicion de maltraitance, la responsable alerte les services sociaux.

## **V.III L'ACCUEIL DES ENFANTS EN DIFFICULTE**

Dans la mesure de nos compétences et de nos capacités, tous les enfants en difficultés sont accueillis. Toutefois, nous devons respecter ces quelques règles, pour un accueil en toute sérénité pour l'enfant, la famille et l'équipe.

### **1) Pour les enfants allergiques/maladies chroniques**

- Avoir une ordonnance et selon l'importance de l'allergie ou maladie, un protocole d'accueil individuel (PAI) ( a voir avec le Dr Pucel)
- L'allergie doit être spécifiée sur la fiche médicale lors de l'inscription et affichée dans les salles de repas/salle de bains.
- Pour l'intolérance au gluten, les repas devront être fournis par les parents.

### **2) Pour les enfants en situation de handicap**

- Connaître les besoins d' «accueil » de la famille
- Connaître le suivi médical de l'enfant, les traitements et les centres ou services spécialisés qu'ils fréquentent
- Connaître ses capacités, ses difficultés, afin que l'équipe sache l'accompagner selon son développement psychomoteur et que chacun et chacune ajuste ses gestes, ses paroles et ses actes, afin de pallier à l' handicap.
- Etablissement d'un PAI validé par le médecin de structure.

#### ***Dans cette situation particulière, les modalités d'accueil sont les suivantes :***

Pour que l'accueil de l'enfant en difficulté soit possible, il faut regarder le groupe d'enfants, l'encadrement professionnel, et les soins demandés par l'enfant.

L'enfant est accueilli sur le groupe qui correspond au plus juste à son âge, mais aussi à sa maturité, ses acquisitions et ses capacités.

La responsable et l'infirmière, responsable adjointe, rencontrent la famille et l'enfant. Elles retransmettent à toute l'équipe (lors d'une réunion) les informations nécessaires pour l'accueil. On nomme alors un référent, et on planifie des jours ou des créneaux horaires selon les souhaits des parents et les possibilités d'accueil.

Le référent, avec les autres personnes qui ont pris en charge l'enfant, notent leurs observations dans le classeur des enfants « en situation particulière ».

Ces observations sont des repères pour le suivi de son développement, de son évolution au sein du groupe, et seront nécessaire lors des bilans avec parents et es autres professionnels qui interviennent auprès de l'enfant.

### **3) Pour les enfants en difficulté sociale et familiale**

- dans le cadre de séparation ou divorce, connaître la personne qui détient l'autorité parentale, préciser si il y des décisions juridiques concernant la famille et l'enfant
- Avoir les références de la personne qui suit la famille (Puéricultrice ou éducateur, ...) et travailler en collaboration avec les professionnels concernés.

### **Les bilans :**

Ils sont faits, soit,

- a la demande des parents, de l'équipe, ou des partenaires (CAMSP, Psychologues, ...
- ou pour envisager un autre accueil,
- suite à des une évolution de l' handicap, ou à des observations et interrogations de l'équipe

Les bilans se font avec la responsable, l'infirmière responsable adjointe, le référent, les partenaires et /ou les parents. Ils se font au multi accueil ou dans une des autres structures\*d'accueil.

Lors d'une réunion d'équipe, on retransmet à toute l'équipe le compte rendu du bilan. L'écrit reste à disposition de l'équipe et doit être lu en toute discrétion.

\*Autres structures :

CAMPS, SESSAD, PMI, Familles d'accueil, Foyers d'accueil, Psychologue, Pédopsychiatre, Orthophoniste ....

## ***CONCLUSION***

Professionnels spécialisés de la Petite Enfance, nous sommes garant d'un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille.

L'accueil doit être cohérent et en respect avec le projet éducatif défini par le gestionnaire de la structure d'accueil.

Pour la prise en charge de l'enfant, ce qui nous semble primordial, c'est la notion de respect : respect du rythme de l'enfant, de ses capacités et de ses demandes.

Notre rôle principal est de favoriser l'épanouissement de l'enfant.

Nous insisterons sur un accompagnement privilégié, au cours de son adaptation et tout au long de son accueil sur l'étape difficile, mais structurante de la séparation.

Cet accompagnement doit se faire à travers l'écoute, l'observation et la verbalisation, pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et de ses parents.

Notre rôle est de créer un climat de confiance pour favoriser les échanges avec l'enfant et sa famille; ceci passe par une grande tolérance des différences de chacun, en bannissant la notion de « jugement ».

Pour assurer un accueil de qualité, rassurant pour l'enfant et sa famille, l'équipe doit être en cohésion,. Il est donc essentiel de se réserver des temps et des espaces pour libérer la parole et se dire « tout ce qui pourrait nuire à une bonne entente et bonne ambiance de travail. »

Ces temps peuvent être le midi, ou le soir, dans le bureau. Ou bien lors des réunion d'équipe.

En effet, il est primordial d'échanger sur le cas d'un enfant qui nous inquiète, avec lui si nécessaire ou hors de sa présence, mais jamais en présence des autres enfants du groupe, et sans la présence des stagiaires.

Ce projet pédagogique, est un outil pour assurer une cohésion dans l'accueil des familles. Il ne doit pas être figé mais remis en cause et discuté régulièrement.

La formation continue doit permettre à chacun d'évoluer et de questionner notre pratique et ce dans le souci d'un accueil professionnel adapté aux enfants et leurs parents.